N2 PROCES VERBAUX *Mars Avril 2019*

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

COMITE DIRECTEUR
Du 16 mars 2019

Membres présents : Christelle BONAVITA, Didier CANNIOUX, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Olivier DUBAUT (Arrivé 10:50), Fabienne DUHOUX, François DULPHY, Frédéric GUERN, Tom NAGEL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres absents : Frédéric BEAUVAIS**,** Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO, Alain ROUCAN,

Assistent également : Patrick TUGAULT, Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS, Alain NICOLAS (LAURA), Rémy STRAMANDINO (LBFC), Hervé LAPEYRE (LCVDL), Marc WILLIAMSON (LHDF), Mady BISSEY (LNA), Gérard CROS (LOCC), Corentin LE POULICHET (LBZH), Gilbert CAUCHY (LPDLL).

I. Ouverture, Actualités,

Il est constaté à 10h05 que 10 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux présidents et présidente ainsi qu'aux représentants des Ligues qui assistent à ce Comité Directeur.

Le Président tient à mentionner la richesse des échanges, lors de la réunion d'hier, sur la construction d'un plan de développement fédéral partagé avec les organes déconcentrés dans le cadre de la réforme de la gouvernance du sport et de la création de l'agence nationale.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités,
- Approbations des P.V.,
- Commissions,
- D.T.N.,
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline,
- Vie du siège,
- Vie Fédérale,
- Assemblée Générale,
- Divers.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les procès-verbaux de la réunion du Comité Directeur du 9 février 2019 et du Bureau Fédéral du 28 février 2019.

IV. Commissions

Commission Fédérale Scorage et Statistique

Le Comité Directeur confirme que les opérateurs de saisie ne peuvent dans le cadre de cette mission bénéficier de l'exemption des charges prévue pour les juges de table (scoreurs). En conséquence pour pouvoir prétendre à ces indemnités, l'opérateur de saisie devra avoir le statut d'auto-entrepreneur et déclarer ces indemnités à l'administration fiscale.

Commission Nationale Sportive Softball

Le Comité Directeur nomme Paul NGUYEN représentant fédéral pour le Challenge de France de Softball féminin qui se tiendra du 8 au 10 juin à Grenoble.

Le comité Directeur valide les calendriers prévisionnels de Division 2 Softball féminin et Softball masculin présentés par la commission.

Commission Nationale Sportive Baseball

Le Comité Directeur valide le PV02 du 27 février 2019 de la Commission Nationale Sportive Baseball.

Scorage et Statistique

Une dérogation est accordée par le Comité Directeur aux scoreurs dont les noms suivent pour officier sur des matchs où le grade requis est SF3. :

Ludivine BURBA (101330) de Montpellier,
Myriam LE PAPE (072290) de Valenciennes,
Suzanne GROSSMANN (078313) d'Ermont,
Colette GONIOT (017106) de Thiais,
Claire LAROSE (088225) de Colombes,
Anissa TALEB (091656) de Vauréal.

Les scoreurs ont validé la partie théorique de l'examen, les passages des parties pratiques s'effectueront en cours de saison.

Commission Nationale Arbitrage Baseball

A la demande de la commission, du fait de l'organisation et de la géographie des championnats 2019, le plafond des indemnités kilométriques est relevé pour les arbitres en mission de 210€ à 250€.

Les indemnités d'hébergement seront pour ces mêmes personnes examinées au cas par cas par le Trésorier Général sans toutefois excéder 70€.

France Cricket

Conformément à l'article 10 de la convention signée entre France Cricket et la Fédération, France Cricket fait part de la signature de deux conventions avec un tiers (*ABINA-IT*) pour fournir des services informatiques à France Cricket pour la gestion de son infrastructure et des compétitions officielles.

Ces informations ont été communiquées aux clubs de cricket lors de l'Assemblée Générale de France Cricket.

Le Comité Directeur prend note de la signature de ces conventions.

Arrivé d'Olivier DUBAUT, le nombre de votant passe à 11.

V. DTN

Le DTN informe les membres du comité directeur de la situation des sportifs inscrit sur la liste des SHN qui doivent remplir les obligations du suivi médical réglementaire (SMR).

La CF Médicale et la DTN suivent avec attention la régularisation du SMR.

Le DTN annonce la nomination officielle de Céline LASSAIGNE comme manager de l'Équipe de France de Softball féminin.

Le DTN partage avec les membres du comité directeur les différentes actions de la direction technique nationale, à savoir :

Mise en place des week-ends de détection sur les Ligues Régionales Grand-Est, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes.

Participation à la journée « Lance avec les stars » avec la ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation par l'INFBS du colloque des entraîneurs de softball à Boulouris avec la présence de Toshihiro KURIYAMA, Yuka SUZUKI et Sayuri YAMANE dans le cadre de la coopération JSA-FFBS.

Camp MLB du 22 au 26 avril 2019 avec 60 athlètes sélectionnés des catégories 15 ans et moins, 18 ans et moins et 19 ans et plus.

VI. Demandes, Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline,

Le Secrétaire Général fait part au Comité Directeur de la réception d'un courrier en provenance du Défenseur des Droits et concernant la même demande précédemment émise auprès de la Fédération par un joueur européen évoluant dans notre championnat.

Les explications orales données concernant l'évolution de nos règlements et l'absence de limitation de présence et de positions des joueurs européens et ceux dont les pays ont signé des accords avec l'UE ont reçu l'approbation de l'interlocuteur.

Demande de Franck LAUTIER

Demande de Franck LAUTIER pour participer comme arbitre à la XVI World Men's Championship, Prague, Czech Republic, June 13 – 23, 2019
Le Bureau Fédéral décide : D'accorder cette demande en précisant que les frais de déplacement ne seront pas à la charge de la Fédération.

Demande du club de Doles

Le Comité Directeur valide la demande du Titans Baseball Softball Club (039006) de Doles afin d'accueillir les 17/03, 14/04, 31/04 et 05/05 des joueurs non-licenciés d'un club en cours de formation à Lons-le-Saunier. Les joueurs non licenciés devront être couverts par une assurance et posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Baseball.

Demande du club des Royals Rooster

À la suite de l'avis positif de la CNSB et conformément à l'article 32.02.01 des RGES Baseball 2019, le Comité Directeur, constatant que le club respecte les conditions de l'article 32.02.02 des RGES Baseball 2019, valide la demande de dérogation émise par le club Royals Roosters Baseball et Softball Club (095025) pour lui permettre d'utiliser un nombre de joueurs mutés supérieur à la limite prévue à l'article 32.01.01 des RGES Baseball 2019. Ce nombre ne pourra être supérieur à 5. Le championnat considéré est le championnat de baseball départemental du val d'Oise.

Suivi Médical Règlementaire

Le Comité Directeur accorde pour l'année 2019 une dérogation sur la date limite de remise des dossiers pour les athlètes qui ont pris des rendez-vous auprès des différents spécialistes. La date de remise des dossiers pour ces athlètes est portée au 30 avril.

Les athlètes actuellement à l'étranger pour raisons professionnelles, scolaires ou universitaires ont également une dérogation de date jusqu'à leur retour sur le territoire national.

Demande d'un accord de principe pour un futur club de cricket

Un club potentiel de cricket de la région Grand-Est (Strasbourg) demande du fait de l'absence d'offre de jeux dans cette région de pouvoir en cas d'affiliation jouer dans le championnat régional de cricket du Bade-Wurtemberg.

Le Comité Directeur décide que le jour où le club sera affilié à la Fédération avec des licences en règles, la Fédération autorisera le nouveau club à jouer dans le championnat régional de cricket allemand du Bade-Wurtemberg.

Demande du Paris Université Club (075003)

Le Paris Université Club (075003) demande une révision des indemnités de formation concernant trois jeunes pôlistes au motif qu'un club formateur n'existerait plus.

Le Comité Directeur après avoir écouté l'argumentaire du président de la Commission Fédérale de la Règlementation et en avoir débattu décide de ne pas valider la demande du Paris Université Club (075003) (10 voix contre la révision des indemnités – Olivier DUBAUT demande à ne pas prendre part au vote).

VII. Vie du siège

World Baseball Children Fair
À ce jour 10 enfants (6 garçons et 4 filles) présentés par leur Ligues sont candidats :

Ligues	Garçons	Filles
Auvergne Rhône Alpes	Julian RETORE (097517)	Louvianna DI RIENZO (100552)
Bretagne	Ayden GÉNOT (094042)	Léna JOSEPH (099750)
Hauts de France	Tristan RAU (096336)	
Île de France	Ea LEIALOHA (097564)	Justine POURET (097335)
Normandie	Martin LEULIER (092898)	Elsa HARNIEH (108492)

Occitanie	Thibaut DUROUX (099706)	

Le tirage au sort sera effectué au cours de l'Assemblée Générale de ce jour.

**** Ajout fait après le Comité Directeur et le tirage au sort de l'Assemblée Générale ***

Au cours de l'après-midi du samedi 16 mars, le tirage au sort a désigné pour partir au Japon dans le cadre de la WCBF :

Louvianna DI RIENZO (1000552) LAURA Les Dragons de Villefontaine (038003)

Léna JOSEPH (099750) LBZH Hawks Baseball & Softball (035002)

Thibaut DUROUX (099706) LOCC Montpellier Baseball Université Club "Barracudas" (034001)

Ea LEIALOHA (097564) LIDF Paris Université Club (075003)

Elsa HARNIEH (108492) LNOR Wallabies de Louviers Val de Reuil Le Vaudreuil (027004)

Remplaçant en cas de désistement d'un des tirés au sort ci-dessus
Tristan RAU (096336) LHDF Les Korvers de Dunkerque (059001)

******

VIII. Vie Fédérale

Affiliations

Le Bureau Fédéral valide l'affiliation définitive du club « LES JACKALS BASEBALL, SOFTBALL » Président Gauthier DUBOIS siège social 12, rue Frédéric Petit 80000 Amiens, numéro d'affiliation 080006,

Le courrier RAR envoyé au président des Tomcats des Hauts de France à la demande du Bureau Fédéral n'a à ce jour reçu aucune réponse. Le Comité Directeur pourra examiner une nouvelle demande si le club adopte les statuts types de la Fédération

Changement de nom

Le club New Pierrefitte (093024) demande de changer son nom en « PFC SARCELLES ». Le Comité Directeur valide cette demande.

Ententes

Le Comité Directeur valide les ententes suivantes :

Entente Pumas-Becùts (Pau Pumas (064001) / Becuts Baseball Softball Club (040004) / Corsaires d'Andernos les Bains (033018)), championnat régional 12U Baseball Nouvelle Aquitaine, droits sportifs Pau Pumas (064001),

Entente Pumas-Becùts (Pau Pumas (064001) / Becuts Baseball Softball Club (040004)), championnat régional 15U Baseball Nouvelle Aquitaine, droits sportifs Pau Pumas (064001),

wildcats (Baseball Club des Hauts de Seine "WildCats" (092020) / Paris Université Club (075003)), championnat régional 9U Baseball Île de France, droits sportifs Baseball Club des Hauts de Seine "WildCats" (092020),

PUC (Paris Université Club (075003) / BAT Paris (075014) / BK Paris Softball Club (075026)), championnat régional 20+ Softball masculin Île de France, droits sportifs Paris Université Club (075003),

Montigny Baseball (Montigny Baseball Les Cougars (078011) / Ermont Baseball Club (095006)), championnat régional 18U Baseball Île de France, droits sportifs Montigny Baseball Les Cougars (078011),

Les Jimmer's de SAINT-LO (Les Jimmers de Saint Lô (050002) / Lynx Baseball Softball Club de Valognes (050011)), championnat régional 15U Baseball Normandie, droits sportifs Les Jimmers de Saint Lô (050002),

PUC (Paris Université Club (075003) / The Little Mice de Le Thillay (095014)), championnat régional 20+ Softball féminin Île de France, droits sportifs Paris Université Club (075003),

BEAUCAIRE CHEVALIER (Les Chevaliers de Beaucaire (030003) / Alligators Nîmes Baseball Club (030015)), championnat régional 15U Baseball Occitanie, droits sportifs Les Chevaliers de Beaucaire (030003).

Rattachement

Le Comité Directeur valide le rattachement de l'équipe 19+ du club de Nantes Atlantique Baseball (044004) dans le championnat régional de la Ligue BRETAGNE de Baseball, Softball et Cricket (910006)

Tournois
Le Comité Directeur valide les tournois suivants :

Tournoi 9U – Beeball En Seine (Baseball) ouvert aux licenciés 9U et 6U dernière années organisé par le Baseball Club des Andelys (027001) le mercredi 1er mai 2019.

Battle of the Eagles (Baseball) ouvert aux licenciés 12U organisé par Cavigal de Nice (006022) et accueillant des équipes étrangères les 20 et 21 avril 2019.

Tournois R2 de Valenciennes (Baseball) ouvert aux licenciés 18U et 19+ organisé par Baseball Club de Valenciennes (059008) les 16 et 17 mars 2019.

IX. Assemblée Générale 2019

Le Comité Directeur décide de la date du samedi 13 avril pour la tenue des nouvelles assemblées générales extraordinaires et ordinaires si le quorum n'est pas atteint aux assemblées générales de ce jour.

X. Divers

Le Président fait le point devant les membres du Comité Directeur, les présidents de Ligue ou leurs représentants sur les dernières décisions concernant Paris 2024.

Après débat, le Comité Directeur, n'étant pas satisfait des réponses données à la Fédération par les différentes instances, donne mandat au Président SEMINET d'agir au mieux pour obtenir les réponses attendues sur le non choix du Baseball-Softball aux Jeux Olympique de Paris 2024.

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE Du 16 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize mars à quatorze heures, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Président, dans les locaux de l'INSEP, Avenue du Tremblay, 75012 Paris.

Il est constaté que les Membres présents ou régulièrement représentés ne représentent que 96 clubs et 292 voix, qu'en conséquence le quorum n'est pas atteint et que l'Assemblée ne peut donc valablement délibérer.

Le Président SEMINET déclare alors que, conformément à la décision du Comité Directeur réuni en séance le 16 mars 2019, les Assemblées Générales sont de nouveau convoquées le samedi 13 avril à 14 heures au Comité National Olympique et Sportif Français, Avenue de Coubertin, 75013 Paris, sur le même ordre du jour et qu'elles pourront alors délibérer sans condition de quorum.

ASSEMBLEE GENERAL EXTRAORDINAIRE Du 13 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le treize avril à 14 heures, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Comité Directeur, au CNOSF, 1 Avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à 14h et rappelle que l'Assemblée Générale est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres,
2. Modification des Statuts

I. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres

Le Président SEMINET fait constater que les Membres présents ou régulièrement représentés représentent ensemble 15 voix et 4 clubs et que les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

II. Modification des Statuts

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification des Statuts de la Fédération.

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
15	15	0	0	0

L'Assemblée Générale approuve la modification à l'unanimité.

Après un échange, personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président SEMINET remercie l'ensemble des clubs présents et représentés et lève la séance à 14h30.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 13 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le treize avril à 14 heures 30, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Comité Directeur, au CNOSF, 1 Avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à 14h30 et rappelle que l'Assemblée Générale est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres,
2. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018,
3. Rapport d'activité du Comité Directeur,
4. Rapport du Commissaire aux Comptes,
5. Fixation du montant des Cotisations et Licences,
6. Approbation des comptes et du budget,
7. Remplacement des membres du Comité Directeur ayant ouvert vacance,
8. Modification du Règlement Intérieur
7. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

III. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres

Le Président SEMINET fait constater que les Membres présents ou régulièrement représentés représentent ensemble 20 voix et 5 clubs et que les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

IV. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

V. Rapport d'activité du Comité Directeur

-Rapport moral du Président
Le Président SEMINET donne lecture de son rapport.

-Rapport de la Direction Technique Nationale
Le Directeur Technique National Stephen LESFARGUES donne lecture de son rapport.

-Rapports d'activité des Commissions
Les Présidents des diverses Commissions donnent lecture de leur rapport.

-Rapport d'activité du Pôle Fédéral de Formation et de l'Institut National de Formation Baseball et Softball (INFBS)
Le Directeur de l'Institut donne lecture de son rapport.

VI. Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Berrani Commissaire aux comptes présent à l'Assemblée Générale donne lecture de son rapport :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport (envoyé aux clubs).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

- total de recettes de 1 547 268,81 euros,
- total de dépenses de 1 511 287,05 euros,
- résultat d'exploitation de 34 704,62 euros,
- résultat financier de (-) 4 715,90 euros,
- résultat exceptionnel de 5 993,04 euros,
- et par conséquent positif de 35 981,76 euros.

VII. Fixation du montant des Cotisations et Licences

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification du montant des cotisations et licences.

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	13	0	7	0

L'Assemblée Générale approuve la modification à l'unanimité.

VIII. Approbation des comptes et budget

A l'issue de ces exposés, le président SEMINET soumet aux votes (bulletin secret pour le quitus) de l'Assemblée Générale le texte de trois résolutions.

1. Résolution : L'Assemblée Générale approuve-t-elle les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité.

2. Résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle le quitus ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

L'Assemblée Générale accorde le quitus à l'unanimité.

Le Président SEMINET annonce qu'en conséquence de ce qui précède le résultat de l'exercice, soit 35 981.76 euros sera affecté au poste « Report à nouveau », ce qui aura pour effet de faire passer celui-ci de (-) 25 274,69 euros à 10 707,07 euros.

3 Résolution : L'assemblée Générale approuve-t-elle le budget 2019 ?

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.

IX. Remplacement des membres du Comité Directeur ayant ouvert vacance

Le Secrétaire Général donne lecture du rapport de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales. Celui-ci indique qu'aucune candidature n'a été adressée pour le poste vacant réservé au Collège Féminin. En conséquence, le poste reste vacant et sera ouvert à candidature pour l'Assemblée Générale 2020.

X. Modification du Règlement Intérieur

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification du Règlement Intérieur de la Fédération.

Résultats du vote :

Voix	Pour	Contre	Abstentions	Nul
20	20	0	0	0

L'Assemblée Générale approuve la modification à l'unanimité.

XI. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Le Président SEMINET rappelle qu'aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 25 du Règlement Intérieur et propose par conséquent à l'Assemblée d'échanger de manière informelle.

Après un échange, personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président SEMINET remercie l'ensemble des clubs présents et représentés et lève la séance à 15h.

Bureau fédéral Téléphonique Du 17 avril 2019

Membres ayant participé à la téléconférence : Christelle BONAVITA ; Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES

Il est constaté que 6 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

I. Commissions

Le Secrétaire Général fait un rappel sur les demandes de modifications règlementaires.

Les modifications règlementaires sont rédigées par la Commission Fédérale de la Règlementation sur propositions des Commissions concernées.

Les modifications règlementaires sont votées par le Comité Directeur.

Les demandes de modifications règlementaires en provenance de commissions parvenues cette semaine pour le Bureau Fédéral ne pourront donc pas être étudiées.

CFSS

L'absence de CFSS rend problématique l'organisation et la gestion du scorage.

Les missions de la Commission Fédérale de Scorage et Statistiques seront donc pilotées respectivement, en ce qui concerne les championnats nationaux par la Commission Nationale Sportive Baseball et la Commission Nationale Sportive Softball jusqu'à la nomination d'une Commission Fédérale Scorage et Statistiques

CNSB
Le Bureau Fédéral valide le PV4 de 2019 présenté par la CNSB.

CNSS
Le Bureau Fédéral valide le PV1 Année 2019 présenté par la CNSS

II. Demandes, Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline

Club de tournai (Belgique)

La demande émise par le club belge Tournay Celtics pour être rattachée au championnat régional 12U et 15U de la Ligue Hauts de France et pouvoir former des ententes avec les clubs existants est refusée.

Il est conseillé aux joueurs frontaliers souhaitant intégrer une équipe française de prendre directement une licence dans les clubs concernés.

Menton Loups Blancs Baseball Club (006028)

La demande du club Menton Loups Blancs Baseball Club pour aider au financement d'un évènement pour la promotion des sports américains a été étudiée. Le budget fédéral contraint ne permet pas de répondre à cette demande avec une subvention. Des moyens matériels tel que le prêt d'une cage de frappe, le prêt de banderoles ou de kakemonos peut être envisagée.

III. Vie du siège

L'avenant au partenariat avec TLC MARKETING France qui permet de prolonger la durée du contrat jusqu'au 30 juin 2020 est validé par le Bureau Fédéral.

Le contrat type pour la cession des droits du logo de la Fédération aux clubs dans le cadre de l'utilisation sur les tenues de match est approuvé par le Bureau Fédéral.

IV. Vie Fédérale

Affiliations

Le Bureau Fédéral valide l'affiliation provisoire du club « TOMCAT'S DES HAUTS DE FRANCE », Président Jean-François LABOUZE, siège social 9 rue Pasteur 59700 MARCQ EN BAROEUL ; numéro d'affiliation 059018.

Ententes

Le Bureau Fédéral valide les ententes suivantes :

Thiais / Brevannes / Nogent (Speed Baseball de Thiais (094008) / A.S Brévannes Caribous (094004) / Bandits de Nogent Baseball Softball Club (094016)), championnat régional 2 de baseball 15U Île de France, droits sportifs Speed Baseball de Thiais (094008),

CLAMART (Baseball Softball Clamart Suricates (092023) / Club de Baseball d'Orgeval (078007) / Saints - Saint Germain /Saint Nom, club de Baseball (078002)), championnat départemental de baseball 19+ Yvelines, droits sportifs Baseball Softball Clamart Suricates (092023),

senart/thiais (Templiers de Sénart (077006) / Speed Baseball de Thiais (094008)), championnat régional 2 de Baseball 12U Île de France, droits sportifs Templiers de Sénart (077006),